

2016-03-18 **PROVINCE DE QUÉBEC**
MUNICIPALITÉ PIKE RIVER

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire des membres du Conseil de la municipalité Pike River tenue en la salle de l'hôtel de ville vendredi le 18 mars deux mille seize à dix sept heures conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec.

À cette séance sont présents Mesdames les conseillères Sylvie Jeannotte, Julie Fontaine et monsieur le conseiller Jean Asnong.

Formant quorum sous la présidence de Martin Bellefroid, maire.
La directrice générale/secrétaire-trésorière, Sonia Côté est aussi présente.
Absences: La conseillère Bianca Bozsodi et le conseiller Gabriel Thuot.
Marie-Pier Théberge, conseillère démissionnaire

OUVERTURE : 17h00

2016-086 **CONVOCAATION ASSEMBLÉE SPÉCALE DU 18 MARS 2016**

Il est proposé par **Sylvie Jeannotte**,
Appuyé par **Julie Fontaine**,
Et résolu unanimement :

Que la convocation de cette assemblée extraordinaire du 18 mars 2016, convoquée par la directrice générale et secrétaire-trésorière soit acceptée.

ADOPTÉ

2016-087 **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DU 18 MARS 2016**

Il est proposé par **Jean Asnong**,
Appuyé par **Sylvie Jeannotte**,
Et résolu unanimement :
Que l'ordre du jour soit adopté tel quel sans ajout.

ADOPTÉ

1. Ouverture de la séance
2. Vérification des présences
3. Adoption de l'ordre du jour du 18 mars 2016
Sujet: Adoption du rapport annuel 2015 /
Service des incendies de Saint-Armand/Pike River
4. Période de questions

2016-088 **ADOPTION DU RAPPORT ANNUEL 2015 – SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE SAINT-ARMAND / PIKE RIVER**

ATTENDU que le schéma de couverture de risques de la MRC Brome-Missisquoi est entré en vigueur le 7 juillet 2006;

ATTENDU que chaque municipalité locale se doit de produire un rapport annuel pour l'année précédente et l'adopter par résolution, tel que prescrit par l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*;

ATTENDU que le ministère de la Sécurité publique a fourni un fichier Excel pour faciliter la rédaction et la compilation de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie. Ce fichier comporte trois (3) onglets soit : PMO (plan de mise en œuvre), IP (indicateur de performance) et GRAPH (indicateur de performance sous forme de graphique);

ATTENDU que pour compléter les informations nécessaires à la rédaction du rapport annuel, le coordonnateur de la MRC Brome-Missisquoi a élaboré un fichier *Excel* additionnel;

ATTENDU que le rapport annuel 2015 a été complété par le directeur du service de sécurité incendie de la municipalité de Pike River;

ATTENDU que la municipalité de Pike River a pris connaissance du rapport d'activités annuel 2015;

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par **Jean Asnong**,
Appuyé par **Sylvie Jeannotte**,
Et résolu à l'unanimité :

Que la municipalité de Pike River adopte son rapport d'activités annuel 2015 en lien avec le Schéma de couverture de risques en sécurité incendie et autorise à le transmettre à la MRC Brome-Missisquoi. Cette dernière consolidera l'ensemble des rapports annuels des municipalités formant le territoire de la MRC et le transmettra par la suite au ministre de la Sécurité publique.

ADOPTÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune

2016-089 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par **Julie Fontaine**,
Et résolu unanimement :
Que la séance extraordinaire soit levée à 17h11.

ADOPTÉ

Martin Bellefroid
Martin Bellefroid, maire

Sonia Côté
Sonia Côté
Directrice générale et secrétaire-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT

Je, Sonia Côté, directrice générale certifie par la présente qu'il y a des fonds disponible pour les fins auxquelles les dépenses mentionnées dans le procès verbal de la séance extraordinaire du **18 mars deux mille seize** sont effectuées.

Sonia Côté
Sonia Côté, directrice générale et secrétaire-trésorière

Je, Martin Bellefroid, maire, atteste que la signature du présent procès verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec.

Martin Bellefroid
Martin Bellefroid, maire